



REDEVANCES AURIFÈRES OSISKO LTÉE

.....
*États financiers consolidés
intermédiaires résumés non audités*

*Pour les trois et neuf mois terminés
le 30 septembre 2019*

Redevances Aurifères Osisko Itée

Bilans consolidés (non audités)

(les montants dans les tableaux sont présentés en milliers de dollars canadiens)

		30 septembre 2019	31 décembre 2018
	Notes	\$	\$
		(Note 3)	
Actif			
Actif courant			
Trésorerie	4	123 702	174 265
Placements temporaires		25 844	10 000
Sommes à recevoir		18 241	12 321
Autres actifs		1 289	1 015
		<u>169 076</u>	<u>197 601</u>
Actif non courant			
Placements dans des entreprises associées	5	212 668	304 911
Autres placements	6	53 813	109 603
Droits de redevances, de flux et autres intérêts	7	1 296 798	1 414 668
Exploration et évaluation		92 909	95 002
Goodwill		111 204	111 204
Autres actifs	3	11 887	1 657
		<u>1 948 355</u>	<u>2 234 646</u>
Passif			
Passif courant			
Comptes créditeurs et frais courus		10 245	11 732
Dividendes à payer		7 200	7 779
Provisions	8	-	3 494
Obligations locatives	3	786	-
		<u>18 231</u>	<u>23 005</u>
Passif non courant			
Dette à long terme	9	347 638	352 769
Obligations locatives	3	9 533	-
Impôts sur le résultat différés		66 666	87 277
		<u>442 068</u>	<u>463 051</u>
Capitaux propres			
Capital-actions		1 502 978	1 609 162
Bons de souscription	10	18 072	30 901
Surplus d'apport		34 041	21 230
Composante capitaux propres des débentures convertibles		17 601	17 601
Cumul des autres éléments du résultat global		19 998	23 499
Bénéfices non répartis (déficit)		(86 403)	69 202
		<u>1 506 287</u>	<u>1 771 595</u>
		<u>1 948 355</u>	<u>2 234 646</u>

Les notes afférentes font partie intégrante des présents états financiers consolidés intermédiaires résumés non audités.

Redevances Aurifères Osisko Ltée

États consolidés des résultats

Pour les trois et neuf mois terminés les 30 septembre 2019 et 2018

(non audités)

(Les montants dans les tableaux sont présentés en milliers de dollars canadiens, à l'exception des montants par action)

	Notes	Trois mois terminés le		Neuf mois terminés le	
		30 septembre		30 septembre	
		2019	2018	2019	2018
		\$	\$	\$	\$
Produits	12	109 235	111 702	341 567	375 135
Coût des ventes	12	(77 419)	(82 748)	(247 616)	(284 705)
Épuisement des droits de redevances, de flux et d'autres intérêts		(10 965)	(13 136)	(35 166)	(39 637)
Bénéfice brut		20 851	15 818	58 785	50 793
Autres charges d'exploitation					
Générales et administratives	17	(4 607)	(3 692)	(15 173)	(13 342)
Développement des affaires	17	(1 375)	(1 077)	(4 899)	(3 750)
Gain à la cession d'une entente d'écoulement	7	7 636	-	7 636	-
Dépréciation d'actifs	7	(60 800)	-	(99 700)	-
Bénéfice (perte) d'exploitation		(38 295)	11 049	(53 351)	33 701
Produits d'intérêts		1 041	1 041	3 033	3 581
Produits de dividendes		50	228	150	278
Charges financières		(5 843)	(6 396)	(17 382)	(19 291)
Gain (perte) de change		508	(160)	(1 104)	92
Quote-part de la perte d'entreprises associées		(4 146)	(4 139)	(14 688)	(6 558)
Autres gains nets (pertes nettes)	12	(10 971)	5 781	(16 304)	1 580
Bénéfice (perte) avant les impôts sur le résultat		(57 656)	7 404	(99 646)	13 383
Recouvrement (charge) d'impôts sur le résultat		11 732	(1 930)	20 626	(5 088)
Bénéfice net (perte nette)		(45 924)	5 474	(79 020)	8 295
Bénéfice net (perte nette) par action					
De base et dilué (e)	13	(0,32)	0,04	(0,52)	0,05

Les notes afférentes font partie intégrante des présents états financiers consolidés intermédiaires résumés non audités.

Redevances Aurifères Osisko Ltée

États consolidés du résultat global

Pour les trois et neuf mois terminés les 30 septembre 2019 et 2018

(non audités)

(les montants dans les tableaux sont présentés en milliers de dollars canadiens)

	Trois mois terminés le		Neuf mois terminés le	
	30 septembre		30 septembre	
	2019	2018	2019	2018
	\$	\$	\$	\$
Bénéfice net (perte nette)	(45 924)	5 474	(79 020)	8 295
Autres éléments du résultat global				
<i>Éléments qui ne seront pas reclassés à l'état consolidé des résultats</i>				
Variations de la juste valeur des actifs financiers à la juste valeur par le biais du résultat global	(465)	(2 827)	7 957	(21 242)
Incidence fiscale	62	375	(1 019)	2 906
Quote-part des autres éléments du résultat global d'entreprises associées	-	(365)	(352)	(464)
<i>Éléments qui pourront être reclassés à l'état consolidé des résultats</i>				
Cumul des ajustements liés à la conversion des monnaies	6,964	(12 702)	(18 051)	23 161
Cession d'un placement dans une entreprise associée				
Reclassement à l'état des résultats des autres éléments du résultat global	-	-	695	-
Incidence fiscale	-	-	(92)	-
Autres éléments du résultat global	<u>6 561</u>	<u>(15 519)</u>	<u>(10 862)</u>	<u>4 361</u>
Résultat global	<u>(39 363)</u>	<u>(10 045)</u>	<u>(89 882)</u>	<u>12 656</u>

Les notes afférentes font partie intégrante des présents états financiers consolidés intermédiaires résumés non audités.

Redevances Aurifères Osisko Ltée

États consolidés des flux de trésorerie

Pour les trois et neuf mois terminés les 30 septembre 2019 et 2018

(non audités)

(les montants dans les tableaux sont présentés en milliers de dollars canadiens)

Notes	Trois mois terminés le		Neuf mois terminés le	
	30 septembre		30 septembre	
	2019	2018	2019	2018
	\$	\$	\$	\$
Activités d'exploitation				
Bénéfice net (perte nette)	(45 924)	5 474	(79 020)	8 295
Ajustements pour :				
Rémunération fondée sur des actions	2 052	521	6 273	3 550
Épuisement et amortissement	11 287	13 181	36 113	39 766
Gain net à la cession d'une entente d'écoulement	(7 636)	-	(7 636)	-
Dépréciation d'actifs	60 800	-	99 700	-
Charges financières	1 817	1 727	5 291	5 071
Quote-part de la perte d'entreprises associées	4 146	4 139	14 688	6 558
Gain net à l'acquisition de placements	(540)	-	(628)	(1 908)
Perte nette (gain net) à la cession de placements	(1 091)	(6 956)	3 136	(6 956)
Variation de la juste valeur d'actifs financiers à la juste valeur par le biais du résultat net	205	1 175	1 399	7 031
Dépréciation de placements dans une entreprise associée	12 500	-	12 500	-
Charge d'impôts sur le résultat différés (recouvrement)	(12 001)	1 742	(21 267)	4 484
Perte (gain) de change	(498)	153	1 145	564
Règlement d'unités d'actions restreintes et différées	-	(2 588)	(589)	(3 087)
Autres	(66)	50	30	395
Flux de trésorerie nets liés aux activités d'exploitation avant la variation des éléments hors caisse du fonds de roulement	25,051	18 618	71 135	63 763
Variation des éléments hors caisse du fonds de roulement	14	3 243	2 018	(164)
Flux de trésorerie nets liés aux activités d'exploitation		<u>28 294</u>	<u>20 636</u>	<u>74 394</u>
Activités d'investissement				
Placements temporaires	(9 614)	(9 000)	(25 844)	(10 000)
Acquisition de placements	(7 359)	(22 317)	(47 896)	(94 757)
Produit de la cession de placements	10	71 434	129 908	27 043
Acquisition de droits de redevances et de flux	(43 501)	(33 859)	(71 470)	(92 970)
Produits de la cession de redevances et d'ententes d'écoulement	43 182	-	43 182	-
Crédits d'impôt (charges) d'exploration et d'évaluation, nets	(69)	2 010	81	3 203
Autres actifs	(128)	(9)	(603)	(92)
Flux de trésorerie nets liés aux activités d'investissement		<u>53 945</u>	<u>(63 175)</u>	<u>27 358</u>
Activités de financement				
Levée d'options d'achat d'actions et actions émises en vertu du régime d'achat d'actions	15 446	82	21 714	272
Augmentation de la dette à long terme	19 772	-	19 772	-
Frais de financement	(490)	-	(490)	(379)
Remboursement de la dette à long terme	-	-	(30 000)	(51 820)
Actions ordinaires acquises et annulées dans le cadre d'un rachat d'actions	10	(71 434)	(129 486)	-
Rachat d'actions ordinaires dans le cours normal des activités	-	-	(11 901)	(21 986)
Dividendes payés	(6 736)	(7 406)	(20 538)	(21 399)
Autres	278	-	86	(186)
Flux de trésorerie nets liés aux activités de financement		<u>(43 164)</u>	<u>(150 843)</u>	<u>(95 498)</u>
Incidence des variations des taux de change sur la trésorerie et les équivalents de trésorerie	1 038	(1 580)	(1 472)	2 955
Augmentation (diminution) de la trésorerie et des équivalents de trésorerie	40 113	(51 443)	(50 563)	(196 517)
Trésorerie et équivalents de trésorerie, début de la période	83 589	188 631	174 265	333 705
Trésorerie et équivalents de trésorerie, fin de la période	123 702	137 188	123 702	137 188

Des informations supplémentaires relativement aux états consolidés des flux de trésorerie sont présentées aux notes 6, 10, 14 et 17.

Les notes afférentes font partie intégrante des présents états financiers consolidés intermédiaires résumés non audités.

Redevances Aurifères Osisko Ltée

États consolidés des variations des capitaux propres

Pour les neuf mois terminés le 30 septembre 2019

(non audités)

(les montants dans les tableaux sont présentés en milliers de dollars canadiens)

	Notes	Nombre d'actions ordinaires en circulation	Capital- actions \$	Bons de souscription \$	Surplus d'apport \$	Composante capitaux propres des débitures convertibles \$	Cumul des autres éléments du résultat global ⁽ⁱ⁾ \$	Bénéfices non répartis (déficit) \$	Total \$
Balance – 1^{er} janvier 2019		155 443 351	1 609 162	30 901	21 230	17 601	23 499	69 202	1 771 595
Adoption de l'IFRS 16	3	-	-	-	-	-	-	(383)	(383)
Perte nette		-	-	-	-	-	-	(79 020)	(79 020)
Autres éléments du résultat global		-	-	-	-	-	(10 862)	-	(10 862)
Résultat global		-	-	-	-	-	(10 862)	(79 020)	(89 882)
Dividendes déclarés	10	-	-	-	-	-	-	(22 102)	(22 102)
Actions émises – Régime de réinvestissement des dividendes	10	175 130	2 143	-	-	-	-	-	2 143
Actions émises – Régime d'achat d'actions à l'intention des employés		26 335	356	-	-	-	-	-	356
Options d'achat d'actions :									
Rémunération fondée sur des actions		-	-	-	2 316	-	-	-	2 316
Juste valeur des options levées		-	5 343	-	(5 343)	-	-	-	-
Produit de la levée d'options		1 355 531	19 776	-	-	-	-	-	19 776
Options d'achat d'actions de remplacement :									
Juste valeur des options levées		-	917	-	(917)	-	-	-	-
Produit de la levée d'options		148 984	1 715	-	-	-	-	-	1 715
Unités d'actions restreintes devant être réglées en actions ordinaires :									
Rémunération fondée sur des actions		-	-	-	2 807	-	-	-	2 807
Règlement		82 086	804	-	(1 729)	-	-	(336)	(1 261)
Incidence fiscale		-	-	-	75	-	-	-	75
Unités d'actions différées devant être réglées en actions ordinaires :									
Transfert des unités réglées en trésorerie aux unités réglées en capitaux propres		-	-	-	3 722	-	-	-	3 722
Rémunération fondée sur des actions		-	-	-	333	-	-	-	333
Règlement		7 875	104	-	(222)	-	-	-	(118)
Incidence fiscale		-	-	-	33	-	-	-	33
Rachat d'actions ordinaires dans le cours normal des activités	10	(852 500)	(8 826)	-	-	-	-	(1 373)	(10 199)
Actions ordinaires acquises et annulées dans le cadre d'un rachat d'actions	10	(12 385 717)	(128 516)	-	(1 093)	-	-	(45 030)	(174 639)
Bons de souscription échus	10	-	-	(12 829)	12 829	-	-	-	-
Transfert du gain réalisé sur actifs financiers à la juste valeur par le biais des autres éléments du résultat global		-	-	-	-	-	7 361	(7 361)	-
Solde – 30 septembre 2019		144 001 075	1 502 978	18 072	34 041	17 601	19 998	(86 403)	1 506 287

(i) Au 30 septembre 2019, le cumul des autres éléments du résultat global se composait d'éléments qui ne seront pas reclassés à l'état consolidé des résultats d'un montant de (23,8 millions de dollars) et d'éléments qui pourront être reclassés à l'état consolidé des résultats d'un montant de 43,8 millions de dollars.

Redevances Aurifères Osisko Ltée

États consolidés des variations des capitaux propres

Pour les neuf mois terminés le 30 septembre 2018

(non audités)

(les montants dans les tableaux sont présentés en milliers de dollars canadiens)

	Nombre d'actions ordinaires en circulation	Capital- actions	Bons de souscription	Surplus d'apport	Composante capitales propres des déventures convertibles	Cumul des autres éléments du résultat global ⁽ⁱ⁾	Bénéfices non répartis	Total
		\$	\$	\$	\$	\$	\$	\$
Balance – 1^{er} janvier 2018	157 797 193	1 633 013	30 901	13 265	17 601	(2 878)	202 503	1 894 405
Bénéfice net	-	-	-	-	-	-	8 295	8 295
Autres éléments du résultat global	-	-	-	-	-	4 361	-	4 361
Résultat global	-	-	-	-	-	4 361	8 295	12 656
Dividendes déclarés	-	-	-	-	-	-	(23 434)	(23 434)
Actions émises – Régime de réinvestissement des dividendes	171 527	2 113	-	-	-	-	-	2 113
Actions émises – Régime d'achat d'actions à l'intention des employés	28 834	374	-	-	-	-	-	374
Options d'achat d'actions :								
Rémunération fondée sur des actions	-	-	-	2 410	-	-	-	2 410
Options d'achat d'actions de remplacement :								
Juste valeur des options levées	-	13	-	(13)	-	-	-	-
Produit de la levée d'options	2 710	38	-	-	-	-	-	38
Unités d'actions restreintes devant être réglées en actions ordinaires	-	-	-	1 620	-	-	-	1 620
Rachat d'actions ordinaires dans le cours normal des activités	(1 742 299)	(12 642)	-	-	-	-	(9 344)	(21 986)
Transfert du gain réalisé sur actifs financiers à la juste valeur par le biais des autres éléments du résultat global	-	-	-	-	-	(8 514)	8 514	-
Solde – 30 septembre 2018	156 257 965	1 622 909	30 901	17 282	17 601	(7 031)	186 534	1 868 196

(i) Au 30 septembre 2018, le cumul des autres éléments du résultat global se composait d'éléments qui ne seront pas reclassés à l'état consolidé des résultats d'un montant de (31 029 000 \$) et d'éléments qui pourront être reclassés à l'état consolidé des résultats d'un montant de 23 998 000 \$.

Redevances Aurifères Osisko Ltée

Notes aux états financiers consolidés intermédiaires résumés

Pour les trois et neuf mois terminés les 30 septembre 2019 et 2018

(non audités)

(Les montants dans les tableaux sont présentés en milliers de dollars canadiens, à l'exception des montants par action)

1. Nature des activités

Redevances Aurifères Osisko Ltée et ses filiales (collectivement « Osisko » ou la « Société ») sont engagées dans l'acquisition et la gestion de redevances de métaux précieux et d'autres redevances de haute qualité, de flux et d'intérêts similaires au Canada et dans le monde. Osisko est une société ouverte dont les titres se négocient à la Bourse de Toronto et à la Bourse de New York, qui a été constituée en vertu de la *Loi sur les sociétés par actions du Québec* et dont le siège social est au Québec, Canada. L'adresse de son siège social est le 1100 avenue des Canadiens-de-Montréal, bureau 300, Montréal, Québec.

La Société détient un portefeuille de redevances, de flux et d'ententes d'écoulement, d'options sur des financements de redevances et de flux et des droits exclusifs de participer à des financements futurs par redevances ou flux sur divers projets principalement au Canada. Les principaux actifs comprennent une redevance de 5 % du rendement net de fonderie (*Net Smelter Return* ou « NSR ») sur la mine Canadian Malartic, une redevance variable de 2,0 % à 3,5 % NSR sur la mine Éléonore et un flux diamantifère de 9,6 % sur la mine diamantifère Renard, toutes des mines canadiennes, en plus d'un flux argentifère de 100 % issu de la mine de cuivre Mantos Blancos au Chili. De plus, la Société investit dans des titres de sociétés d'exploration et de développement.

2. Base d'établissement

Les présents états financiers consolidés intermédiaires résumés non audités ont été établis conformément aux Normes internationales d'information financière (*International Financial Reporting Standards* ou les « IFRS ») telles qu'elles sont publiées par l'*International Accounting Standards Board* (« IASB ») et qui sont applicables pour l'établissement des états financiers intermédiaires, notamment la norme IAS (*International Accounting Standard*) 34, *Information financière intermédiaire*. Les états financiers consolidés intermédiaires résumés devraient être lus en parallèle avec les états financiers consolidés annuels de la Société pour l'exercice terminé le 31 décembre 2018, lesquels ont été préparés conformément aux IFRS telles qu'elles sont publiées par l'IASB. Les conventions comptables, les méthodes de calcul et de présentation appliquées dans les présents états financiers consolidés intermédiaires résumés non audités sont conformes aux conventions et aux méthodes utilisées pour l'exercice financier précédent, exception faite de l'adoption d'une nouvelle norme comptable (note 3).

Le conseil d'administration a approuvé les états financiers consolidés intermédiaires résumés le 6 novembre 2019.

3. Nouvelles normes comptables

Nouvelle norme comptable – IFRS 16, Contrats de location

En janvier 2016, l'IASB a émis la norme IFRS 16, *Contrats de location*. IFRS 16 décrit les principes régissant la comptabilisation, l'évaluation, la présentation et la divulgation des contrats de location pour les deux parties à un contrat, soit le client (« locataire ») et le fournisseur (le « bailleur »). IFRS 16 remplace IAS 17, *Contrats de location* et les interprétations s'y rapportant. Tous les contrats de location font en sorte que le locataire obtient le droit d'utiliser un actif dès le commencement du contrat de location et engage un passif financier correspondant aux paiements de location à effectuer au fil du temps. Par conséquent, pour les locataires, IFRS 16 élimine la classification des contrats de location soit en contrats de location simples ou en contrats de location-financement tel que requis par IAS 17 et la remplace plutôt par un seul modèle comptable pour les locataires.

En appliquant ce modèle, le locataire doit comptabiliser :

- i) Des actifs et des passifs pour tous les contrats de location avec un terme de plus de 12 mois, à moins que l'actif sous-jacent ne soit de faible valeur ; et
- ii) L'amortissement des actifs en location séparément de sa part des passifs en location à l'état consolidé des résultats.

Redevances Aurifères Osisko Ltée

Notes aux états financiers consolidés intermédiaires résumés

Pour les trois et neuf mois terminés les 30 septembre 2019 et 2018

(non audités)

(les montants dans les tableaux sont présentés en milliers de dollars canadiens, à l'exception des montants par action)

3. Nouvelles normes et conventions comptables (suite)

Nouvelle norme comptable – IFRS 16, Contrats de location (suite)

La direction a passé en revue tous les contrats de location de la Société à la lumière des exigences d'IFRS 16. La norme affecte principalement la comptabilité des contrats de location simple de la Société. Au 31 décembre 2018, la Société avait des engagements en vertu de contrats de location simple non résiliables de 13,0 millions de dollars. Parmi ces engagements, environ 0,6 million de dollars se rapportent à des contrats de location à court terme qui ne sont pas comptabilisés en tant que droits d'utilisation d'actifs et qui continueront d'être comptabilisés de façon linéaire dans les charges générales et administratives à l'état consolidé des résultats.

La nouvelle norme s'applique aux exercices annuels ouverts à compter du 1^{er} janvier 2019. La Société a appliqué l'approche de transition simplifiée et n'a donc pas redressé les données comparatives pour l'exercice 2018. Les droits d'utilisation d'actifs en lien avec des baux immobiliers ont été évalués au moment de la transition comme si la nouvelle norme avait été appliquée depuis la date d'entrée en vigueur des baux respectifs, mais en utilisant le taux d'emprunt marginal de la Société de 4,79 % au 1^{er} janvier 2019.

La Société a comptabilisé des actifs au titre de droits d'utilisation de 9,4 millions de dollars au 1^{er} janvier 2019 (présentés aux bilans consolidés sous la rubrique *Autres actifs*), des obligations locatives de 10,0 millions de dollars et des actifs d'impôts différés de 0,1 million de dollars. Dans l'ensemble, les actifs nets ont été réduits d'environ 0,4 million de dollars, tandis que les actifs courants nets ont été réduits de 0,7 million de dollars puisqu'une partie des obligations locatives est présentée dans les passifs courants. L'adoption de la norme IFRS 16 aura aussi comme effet de réduire le résultat net après impôt pour 2019, en se basant sur les contrats de location en vigueur au 1^{er} janvier 2019. Pour la même période, les flux de trésorerie liés aux activités d'exploitation augmenteront, tandis que les flux de trésorerie liés aux activités de financement diminueront puisque le remboursement de la composante capital des paiements de location sera classé dans les flux de trésorerie liés aux activités de financement.

Les activités de la Société à titre de bailleur ne sont pas significatives.

Convention comptable – Contrats de location

La Société est liée à des contrats de location à long terme, principalement pour des espaces à bureaux. Avant le 1^{er} janvier 2019, les paiements faits en vertu des contrats de location-exploitation étaient comptabilisés au résultat net selon la méthode linéaire sur la durée du contrat.

Depuis le 1^{er} janvier 2019, les contrats de location sont comptabilisés comme un actif au titre du droit d'utilisation (présentés aux bilans consolidés sous la rubrique *Autres actifs non courants*) et un passif correspondant à la date à laquelle l'actif en location est disponible pour utilisation par la Société. Chaque paiement d'un contrat de location est réparti entre le passif et les charges financières. Les charges financières sont comptabilisées au résultat net sur la durée du contrat de manière à obtenir un taux d'intérêt périodique constant sur le solde résiduel du passif pour chaque période. L'actif au titre du droit d'utilisation est amorti sur la plus courte période entre la durée d'utilité prévue de l'actif et la durée du contrat selon la méthode linéaire.

Les actifs et les passifs résultant d'un contrat de location sont initialement mesurés sur la base d'une valeur actuelle. Les paiements de location sont actualisés au taux d'intérêt implicite du contrat de location. Si ce taux ne peut être déterminé facilement, le taux d'emprunt marginal du locataire est utilisé, soit le taux que le locataire devrait verser pour emprunter les fonds nécessaires en vue d'obtenir un actif de même valeur dans un environnement économique semblable, et ce, aux mêmes conditions.

Les paiements associés aux contrats de location à court terme (12 mois et moins) et aux contrats de location d'actifs de faible valeur sont comptabilisés comme charges au résultat net selon la méthode linéaire.

Redevances Aurifères Osisko Ltée

Notes aux états financiers consolidés intermédiaires résumés

Pour les trois et neuf mois terminés les 30 septembre 2019 et 2018

(non audités)

(les montants dans les tableaux sont présentés en milliers de dollars canadiens, à l'exception des montants par action)

4. Trésorerie

Au 30 septembre 2019 et au 31 décembre 2018, la trésorerie détenue en dollars US s'élevait respectivement à 74,8 millions de dollars US (99,0 millions de dollars) et 52,7 millions de dollars US (71,9 millions de dollars).

5. Placements dans des entreprises associées

	Neuf mois terminés le 30 septembre 2019	Exercice terminé le 31 décembre 2018
	\$	\$
Solde au début de la période	304 911	257 433
Acquisitions	27 574	87 134
Intérêts à recevoir payés en actions (note 17)	1 820	-
Levée de bons de souscription	2 209	-
Transferts des autres placements	-	7 048
Quote-part de la perte, nette	(14 688)	(9 013)
Quote-part des autres éléments du résultat global, nette	(352)	433
Gain net découlant de la dilution de la participation	103	1 545
Perte sur cessions	(2 440)	-
Cessions (note 10)	(84 293)	-
Gain sur cessions réputées	-	6 956
Dépréciation ⁽ⁱ⁾	(12 500)	-
Transferts aux autres placements	(9 676)	(46 625)
Solde à la fin de la période, net	212 668	304 911

(i) Le 30 septembre 2019, la Société a déterminé que son placement net dans Ressources Falco Ltée (« Falco ») avait subi une dépréciation. Cette décision a été prise après avoir tenu compte, entre autres, de la durée et de la mesure à laquelle la juste valeur d'un placement est inférieure à sa valeur comptable, de la volatilité du prix de l'action et des perspectives d'affaires de l'entité bénéficiaire d'un investissement, incluant des facteurs comme le statut actuel et prévu des projets de développement de l'entité bénéficiaire d'un investissement. Le placement net dans Falco a été ramené à sa juste valeur estimative et, par conséquent, une charge de dépréciation de 12,5 millions de dollars (10,8 millions de dollars après impôt) a été comptabilisée pour les trois mois terminés le 30 septembre 2019.

Redevances Aurifères Osisko Ltée

Notes aux états financiers consolidés intermédiaires résumés

Pour les trois et neuf mois terminés les 30 septembre 2019 et 2018

(non audités)

(les montants dans les tableaux sont présentés en milliers de dollars canadiens, à l'exception des montants par action)

6. Autres placements

	Neuf mois terminés le 30 septembre 2019	Exercice terminé le 31 décembre 2018
	\$	\$
Juste valeur par le biais du résultat net (bons de souscription)		
Solde au début de la période	3 348	8 092
Acquisitions	510	3 093
Levée	(1 055)	-
Variation de la juste valeur	(1 399)	(7 837)
Solde à la fin de la période	1 404	3 348
Juste valeur par le biais des autres éléments du résultat global (actions)		
Solde au début de la période	104 055	106 841
Acquisitions	25 167	14 453
Transferts des entreprises associées	9 676	46 625
Variation de la juste valeur	7 958	(29 773)
Transferts aux entreprises associées	-	(7 048)
Cessions (note 10)	(96 647)	(27 043)
Solde à la fin de la période	50 209	104 055
Coût amorti		
Solde au début de la période	2 200	200
Acquisition	-	2 000
Solde à la fin de la période	2 200	2 200
Total	53 813	109 603

Au cours des neuf mois terminés le 30 septembre 2019, un placement dans une société classé comme un placement à la juste valeur par le biais des autres éléments du résultat global a été acquis par voie d'échange d'actions. Le résultat de cette opération hors trésorerie est une cession de placement dans l'entité acquise et l'acquisition d'un placement dans l'acquéreur d'une valeur de 5,7 millions de dollars.

Les autres placements se composent d'actions ordinaires, de bons de souscription et d'effets à recevoir, se rapportant principalement à des sociétés canadiennes cotées en bourse.

Redevances Aurifères Osisko Ltée

Notes aux états financiers consolidés intermédiaires résumés

Pour les trois et neuf mois terminés les 30 septembre 2019 et 2018

(non audités)

(les montants dans les tableaux sont présentés en milliers de dollars canadiens, à l'exception des montants par action)

7. Droits de redevances, de flux et autres intérêts

	Neuf mois terminés le 30 septembre 2019			
	Droits de redevances	Droits de flux	Ententes d'écoulement	Total
	\$	\$	\$	\$
Solde au début de la période	707 723	606 410	100 535	1 414 668
Acquisitions	35 304	48 454	-	83 758
Transfert	(10 000)	10 000	-	-
Cession	(1 864)	-	(47 116)	(48 980)
Épuisement	(15 294)	(17 339)	(2 533)	(35 166)
Dépréciation	(489)	(91 795)	(7 416)	(99 700)
Ajustements liés à la conversion des monnaies	(2 922)	(11 979)	(2 881)	(17 782)
Solde à la fin de la période	<u>712 458</u>	<u>543 751</u>	<u>40 589</u>	<u>1 296 798</u>
En production				
Coût	507 849	514 733	19 161	1 041 743
Épuisement et dépréciation cumulés	<u>(312 820)</u>	<u>(136 391)</u>	<u>(13 023)</u>	<u>(462 234)</u>
Valeur comptable nette à la fin de la période	<u>195 029</u>	<u>378 342</u>	<u>6 138</u>	<u>579 509</u>
Développement				
Coût	284 140	171 103	32 507	487 750
Épuisement et dépréciation cumulés	<u>-</u>	<u>(5 694)</u>	<u>(7 416)</u>	<u>(13 110)</u>
Valeur comptable nette à la fin de la période	<u>284 140</u>	<u>165 409</u>	<u>25 091</u>	<u>474 640</u>
Exploration et évaluation				
Coût	233 289	-	9 360	242 649
Épuisement cumulé	<u>-</u>	<u>-</u>	<u>-</u>	<u>-</u>
Valeur comptable nette à la fin de la période	<u>233 289</u>	<u>-</u>	<u>9 360</u>	<u>242 649</u>
Valeur comptable nette totale à la fin de la période	<u>712 458</u>	<u>543 751</u>	<u>40 589</u>	<u>1 296 798</u>

Principales acquisitions – 2019

Flux argentifère sur la propriété Horne 5 (Ressources Falco Ltée)

En 2018, Osisko a signé une lettre d'entente exécutoire visant à fournir à Falco, une entreprise associée de la Société, une facilité de crédit garantie de premier rang sous forme de flux argentifère (le « flux argentifère de Falco ») allant jusqu'à 100 % de l'argent qui sera produit de la propriété Horne 5, située à Rouyn-Noranda au Québec. Dans le cadre du flux argentifère de Falco, Osisko effectuera des dépôts échelonnés en espèces à Falco d'un total pouvant atteindre 180,0 millions de dollars et effectuera des paiements continus équivalents à 20 % du cours de l'argent, pour un maximum de 6 \$ US l'once. Le flux argentifère sera garanti par une charge de premier rang sur le projet et tous les actifs de Falco.

Le flux argentifère Falco a été clôturé en février 2019, ce qui a déclenché le paiement du premier versement de 25,0 millions de dollars à Falco. Deux précédents effets à recevoir en cours s'élevant à 20,0 millions de dollars ont été appliqués en réduction du premier versement (10,0 millions de dollars inclus dans les *Investissements à court terme* aux bilans consolidés et 10,0 millions de dollars inclus dans les *Droits de redevances, flux et autres intérêts*, puisque l'effet à recevoir était convertible en une redevance de 1 % NSR, à la seule discrétion d'Osisko) et le solde de 5,0 millions de dollars a été versé à Falco.

Redevances Aurifères Osisko Ltée

Notes aux états financiers consolidés intermédiaires résumés

Pour les trois et neuf mois terminés les 30 septembre 2019 et 2018

(non audités)

(les montants dans les tableaux sont présentés en milliers de dollars canadiens, à l'exception des montants par action)

7. Droits de redevances, de flux et autres intérêts (suite)

Redevance NSR sur la propriété Dublin Gulch (Victoria Gold Corp.)

En 2018, Osisko a acquis de Victoria Gold Corp (« Victoria »), une entreprise associée de la Société, une redevance de 5 % NSR pour 98,0 millions de dollars sur la propriété Dublin Gulch, qui englobe le projet Eagle Gold situé au Yukon, au Canada. Durant l'exercice terminé le 31 décembre 2018, des paiements totalisant 78,4 millions de dollars ont été versés dans le cadre de l'entente de redevances. Le solde résiduel de 19,6 millions de dollars a été versé au cours de la période de trois mois terminée le 31 mars 2019.

Flux argentifère Mantos Blancos (Mantos Copper S.A.)

En septembre 2019, Osisko a investi un montant additionnel de 25,0 millions de dollars US (33,4 millions de dollars) dans son flux argentifère actuel avec Mantos Copper S.A. relativement à 100 % de l'argent produit à la mine de cuivre Mantos Blancos située au Chili. Selon les termes de la modification du flux, le montant des paiements de transfert continu par once a été diminué, passant de 25 % à 8 % du prix au comptant de l'argent à la date de livraison et le flux a été augmenté de 30 % à 40 % de l'argent payable après la livraison de 19,3 millions d'onces d'argent affiné. De plus, le droit de Mantos Copper S.A. pour le rachat de 50 % du flux argentifère en septembre de l'année 2019 ou 2020 a pris fin.

Principale cession – 2019

Entente d'écoulement Brucejack.

Le 15 septembre 2019, Osisko Bermuda Limited (« OBL »), une filiale en propriété exclusive d'Osisko, a conclu une entente avec Pretium Exploration Inc. une filiale de Pretium Resources Inc. relativement à la vente du droit d'OBL dans l'entente d'écoulement d'or Brucejack pour un coût d'acquisition au comptant de 41,3 millions de dollars US (54,7 millions de dollars). Un montant de 31,2 millions de dollars US (41,3 millions de dollars) a été versé le 30 septembre 2019 et le solde de 10,1 millions de dollars US (13,4 millions de dollars) sera versé le 30 novembre 2019. Cette cession a généré un gain de 5,8 millions de dollars US (7,6 millions de dollars).

Principales dépréciations – 2019

Flux diamantifère sur la mine Renard (Stornoway Diamond Corporation)

a) *Les trois mois terminés le 31 mars 2019*

Le 28 mars 2019, l'exploitant de la mine de diamant Renard au Québec (Canada) a annoncé une charge de dépréciation substantielle de 83,2 millions de dollars pour la mine Renard, en raison des perspectives d'un prix du diamant moins élevé que prévu. Cette annonce a été considérée comme un indicateur de dépréciation parmi d'autres faits et circonstances et, par conséquent, la direction a procédé à un test de dépréciation en date du 31 mars 2019. La Société a comptabilisé une charge de dépréciation de 38,9 millions de dollars (28,6 millions de dollars après impôt) à l'égard du flux diamantifère sur la mine Renard pour les trois mois terminés le 31 mars 2019.

Le 31 mars 2019, le flux diamantifère sur la mine Renard a été ramené à sa valeur recouvrable de 122,4 millions de dollars, laquelle a été déterminée comme étant la juste valeur diminuée du coût de cession, en utilisant une approche basée sur les flux de trésorerie actualisés. La juste valeur du flux diamantifère sur la mine Renard est classée dans le niveau 3 de la hiérarchie de la juste valeur, puisque les principales données d'évaluation utilisées sont des données non observables. Les principales données d'évaluation utilisées sont les flux de trésorerie qu'il est prévu de générer par la vente des diamants reçus en vertu du flux diamantifère sur la mine Renard, en se basant sur le prix du diamant prévu à long terme par carat et un taux d'actualisation réel après impôt de 4,7 %.

Une analyse de sensibilité a été effectuée par la direction pour le prix du diamant à long terme et le taux d'actualisation réel après impôt (isolément). Si le prix du diamant par carat à long terme appliqué aux flux de trésorerie projetés avait été 10 % inférieur aux estimations de la direction, la Société aurait comptabilisé une charge de dépréciation additionnelle de 6,1 millions de dollars (4,5 millions de dollars, après impôt). Si le taux d'actualisation réel après impôt appliqué aux flux de trésorerie projetés avait été de 100 points de base supérieur aux estimations de la direction, la Société aurait comptabilisé une charge de dépréciation additionnelle de 6,0 millions de dollars (4,4 millions de dollars, après impôt).

Redevances Aurifères Osisko Ltée

Notes aux états financiers consolidés intermédiaires résumés

Pour les trois et neuf mois terminés les 30 septembre 2019 et 2018

(non audités)

(les montants dans les tableaux sont présentés en milliers de dollars canadiens, à l'exception des montants par action)

7. Droits de redevances, de flux et autres intérêts (suite)

Principales dépréciations – 2019 (suite)

Flux diamantifère sur la mine Renard (Stornoway Diamond Corporation) (suite)

b) Les trois mois terminés le 30 septembre 2019

Le 9 septembre 2019, l'exploitant de la mine de diamant Renard, Stornoway Diamond Corporation, a annoncé qu'il avait déposé à la Cour supérieure du Québec (Chambre commerciale) une demande de protection en vertu de la Loi sur les arrangements avec les créanciers des compagnies (« LACC ») afin de restructurer ses activités et affaires financières. Cette annonce a été considérée comme un indicateur de dépréciation parmi d'autres faits et circonstances et, par conséquent, la direction a procédé à un test de dépréciation en date du 30 septembre 2019. La Société a comptabilisé une charge de dépréciation de 47,2 millions de dollars (34,6 millions de dollars après impôt) à l'égard du flux diamantifère sur la mine Renard pour les trois mois terminés le 30 septembre 2019.

Le 30 septembre 2019, le flux diamantifère sur la mine Renard a été ramené à sa valeur recouvrable de 70,2 millions de dollars, laquelle a été déterminée comme étant la juste valeur diminuée du coût de cession, en utilisant une approche basée sur les flux de trésorerie actualisés. La juste valeur du flux diamantifère sur la mine Renard est classée dans le niveau 3 de la hiérarchie de la juste valeur, puisque les principales données d'évaluation utilisées sont des données non observables. Les principales données d'évaluation utilisées sont les flux de trésorerie qu'il est prévu de générer par la vente des diamants reçus en vertu du flux diamantifère sur la durée de vie prévue de la mine Renard, en se basant sur le prix du diamant prévu à long terme par carat et un taux d'actualisation réel après impôt de 4,6 %.

Une analyse de sensibilité a été effectuée par la direction pour le prix du diamant à long terme et le taux d'actualisation réel après impôt (isolément). Si le prix du diamant par carat à long terme appliqué aux flux de trésorerie projetés avait été 10 % inférieur aux estimations de la direction, la Société aurait comptabilisé une charge de dépréciation additionnelle de 7,0 millions de dollars (5,1 millions de dollars après impôt). Si le taux d'actualisation réel après impôt appliqué aux flux de trésorerie projetés avait été de 100 points de base supérieur aux estimations de la direction, la Société aurait comptabilisé une charge de dépréciation additionnelle de 3,0 millions de dollars (2,2 millions de dollars après impôt).

Flux et entente d'écoulement d'Amulsar (Lydian International Ltd)

Le 16 septembre 2019, Lydian International Limited a annoncé un report prévu des activités de construction, de la première coulée et de l'atteinte de la production au maximum de la capacité en raison du blocus de 15 mois sur la construction ainsi que des modifications relatives à la durée de vie prévue de la mine et à la production pour le projet Amulsar. Cette annonce a été considérée comme un indicateur de dépréciation parmi d'autres faits et circonstances et, par conséquent, la direction a procédé à un test de dépréciation en date du 30 septembre 2019. La Société a comptabilisé une charge de dépréciation de 9,9 millions de dollars US (13,1 millions de dollars) à l'égard du flux et de l'entente d'écoulement d'Amulsar pour les trois mois terminés le 30 septembre 2019.

Le 30 septembre 2019, le flux et l'entente d'écoulement d'Amulsar ont été ramenés à leur valeur recouvrable de 73,7 millions de dollars US (97,0 millions de dollars), laquelle a été déterminée comme étant la juste valeur diminuée du coût de cession, en utilisant une approche basée sur les flux de trésorerie actualisés. La juste valeur du flux et de l'entente d'écoulement d'Amulsar est classée dans le niveau 3 de la hiérarchie de la juste valeur, puisque les principales données d'évaluation utilisées sont des données non observables. Les principales données d'évaluation utilisées sont les flux de trésorerie qu'il est prévu de générer par la vente de l'or et de l'argent reçus en vertu du flux et de l'entente d'écoulement sur la durée de vie prévue de la mine Amulsar, en se basant sur des prix de l'or et de l'argent prévus à long terme par once de 1 350 \$ US et de 17,75 \$ US respectivement et un taux d'actualisation réel après impôt de 6,1 %.

Une analyse de sensibilité a été effectuée par la direction pour les prix de l'or et de l'argent à long terme et le taux d'actualisation réel après impôt (isolément). Si les prix de l'or et de l'argent par once à long terme appliqué aux flux de trésorerie projetés avaient été 10 % inférieurs aux estimations de la direction, la Société aurait comptabilisé une charge de dépréciation additionnelle de 9,2 millions de dollars. Si le taux d'actualisation réel après impôt appliqué aux flux de trésorerie projetés avait été de 100 points de base supérieur aux estimations de la direction, la Société aurait comptabilisé une charge de dépréciation additionnelle de 4,6 millions de dollars.

Redevances Aurifères Osisko Ltée

Notes aux états financiers consolidés intermédiaires résumés

Pour les trois et neuf mois terminés les 30 septembre 2019 et 2018

(non audités)

(les montants dans les tableaux sont présentés en milliers de dollars canadiens, à l'exception des montants par action)

7. Droits de redevances, de flux et autres intérêts (suite)

	Exercice terminé le			Total
	31 décembre 2018			
	Droits de redevances	Droits de flux	Ententes d'écoulement	
	\$	\$	\$	\$
Solde au début de la période	770 530	700 078	105 164	1 575 772
Acquisitions	109 670	31 431	-	141 101
Conversion	-	4 278	(4 278)	-
Cession	-	(150 289)	-	(150 289)
Épuisement	(26 972)	(21 217)	(4 423)	(52 612)
Dépréciation	(153 639)	-	(4 561)	(158 200)
Ajustements liés à la conversion des monnaies	8 134	42 129	8 633	58 896
Solde à la fin de la période	<u>707 723</u>	<u>606 410</u>	<u>100 535</u>	<u>1 414 668</u>
En production				
Coût	510 738	489 407	68 072	1 068 217
Épuisement et dépréciation cumulés	(297 137)	(33 502)	(10 665)	(341 304)
Valeur comptable nette à la fin de la période	<u>213 601</u>	<u>455 905</u>	<u>57 407</u>	<u>726 913</u>
Développement				
Coût	270 066	150 505	33 486	454 057
Épuisement cumulé	-	-	-	-
Valeur comptable nette à la fin de la période	<u>270 066</u>	<u>150 505</u>	<u>33 486</u>	<u>454 057</u>
Exploration et évaluation				
Coût	224 056	-	9 642	233 698
Épuisement cumulé	-	-	-	-
Valeur comptable nette à la fin de la période	<u>224 056</u>	<u>-</u>	<u>9 642</u>	<u>233 698</u>
Valeur comptable nette totale à la fin de la période	<u>707 723</u>	<u>606 410</u>	<u>100 535</u>	<u>1 414 668</u>

Redevances Aurifères Osisko Ltée

Notes aux états financiers consolidés intermédiaires résumés

Pour les trois et neuf mois terminés les 30 septembre 2019 et 2018

(non audités)

(les montants dans les tableaux sont présentés en milliers de dollars canadiens, à l'exception des montants par action)

8. Provisions et autres passifs

	Neuf mois terminés le 30 septembre 2019			Exercice terminé le 31 décembre 2018		
	Unités d'actions restreintes	Unités d'actions différées	Total	Unités d'actions restreintes	Unités d'actions différées	Total
	\$	\$	\$	\$	\$	\$
Solde au début de la période	32	3 462	3 494	4 343	3 325	7 668
Nouveaux passifs	11	416	427	1 906	1 323	3 229
Passifs réglés	(45)	(544)	(589)	(2 618)	(499)	(3 117)
Transfert – UAR devant être réglées en titres de capitaux propres	-	-	-	(2 426)	-	(2 426)
Transfert – UAD devant être réglées en titres de capitaux propres	-	(3 722)	(3 722)	-	-	-
Révision des estimations	2	388	390	(1 173)	(687)	(1 860)
Solde à la fin de la période	-	-	-	32	3 462	3 494
Tranche courante	-	-	-	32	3 462	3 494
Tranche non courante	-	-	-	-	-	-
	-	-	-	32	3 462	3 494

Des renseignements additionnels sur les unités d'actions différées (« UAD ») et les unités d'actions restreintes (« UAR ») sont présentés à la note 11.

9. Dette à long terme

Les variations de la dette à long terme sont présentées ci-dessous :

	Neuf mois terminés le 30 septembre 2019	Exercice terminé le 31 décembre 2018
	\$	\$
Solde au début de la période	352 769	464 308
Augmentation de la facilité de crédit renouvelable	19 772	-
Diminution de la facilité de crédit renouvelable	(30 000)	(123 475)
Amortissement des frais de transaction	1 590	2 036
Charge de désactualisation	3 414	4 456
Impact de la réévaluation des monnaies	93	5 444
Solde à la fin de la période	347 638	352 769

Redevances Aurifères Osisko Ltée

Notes aux états financiers consolidés intermédiaires résumés

Pour les trois et neuf mois terminés les 30 septembre 2019 et 2018

(non audités)

(les montants dans les tableaux sont présentés en milliers de dollars canadiens, à l'exception des montants par action)

9. Dette à long terme (suite)

La dette à long terme se résume comme suit :

	30 septembre 2019	31 décembre 2018
	\$	\$
Débetures convertibles ^{(i),(ii)}	350 000	350 000
Facilité de crédit renouvelable ⁽ⁱⁱⁱ⁾	19 865	30 000
Dette à long terme	369 865	380 000
Frais d'émission de dette non amortis	(7 277)	(8 867)
Désactualisation non amortie sur les débetures convertibles	(14 950)	(18 364)
Dette à long terme, nette des frais d'émission	347 638	352 769
Tranche courante	-	-
Tranche non courante	347 638	352 769
	347 638	352 769

(i) Débeture convertible (2016)

En février 2016, la Société a émis une débeture convertible de premier rang non garantie de 50,0 millions de dollars à Ressources Québec, une filiale à part entière d'Investissement Québec. La débeture convertible porte intérêt à un taux annuel de 4,0 % payable trimestriellement et a un terme de cinq ans venant à échéance le 12 février 2021. Ressources Québec pourra, à sa discrétion, convertir la débeture en actions ordinaires de la Société au prix de 19,08 \$ en tout temps pendant le terme de la débeture.

(ii) Débetures convertibles (2017)

En novembre 2017, la Société a clôturé un financement par voie de prise ferme de débetures convertibles non garanties de premier rang (les « débetures ») pour un montant total de capital de 300,0 millions de dollars (le « placement »). Le placement était composé d'un appel public à l'épargne par voie de prospectus simplifié, pour un montant de capital de 184,0 millions de dollars de débetures, et d'un placement privé d'un montant total de capital de 116,0 millions de dollars de débetures.

Les débetures portent intérêt à un taux de 4,0 % par année, payable semestriellement le 30 juin et le 31 décembre de chaque année, à compter du 30 juin 2018. Les débetures seront convertibles au gré du porteur en actions ordinaires du capital de la Société à un prix de conversion égal à 22,89 \$ par action ordinaire. Les débetures viendront à échéance le 31 décembre 2022 et peuvent être rachetées par Osisko, dans certaines circonstances, à compter du 31 décembre 2020. Les débetures sont inscrites pour négociation à la cote de la Bourse de Toronto sous le symbole « OR.DB ».

(iii) Facilité de crédit renouvelable

En septembre 2019, la Société a modifié sa facilité de crédit renouvelable (la « facilité ») en augmentant le montant de 350,0 millions de dollars à 400,0 millions de dollars, en plus de compter sur une marge supplémentaire non engagée d'un maximum de 100,0 millions de dollars, pour un montant disponible total pouvant aller jusqu'à 500,0 millions de dollars, et a prolongé son échéance d'un an, au 14 novembre 2023. La marge non engagée est assujettie à des procédures usuelles de vérification diligente et à l'acceptation des prêteurs. La facilité doit être utilisée aux fins générales de la Société et pour des investissements dans l'industrie minière, notamment pour l'acquisition de droits de redevances, de flux et autres intérêts. La facilité est garantie par les actifs de la Société, actuels et futurs (incluant les droits de redevances, de flux et autres intérêts).

Redevances Aurifères Osisko Ltée

Notes aux états financiers consolidés intermédiaires résumés

Pour les trois et neuf mois terminés les 30 septembre 2019 et 2018

(non audités)

(les montants dans les tableaux sont présentés en milliers de dollars canadiens, à l'exception des montants par action)

9. Dette à long terme (suite)

(iii) Facilité de crédit renouvelable (suite)

La facilité est assortie de frais d'attente. Les fonds tirés portent intérêt au taux de base, au taux préférentiel ou au taux *London Inter-Bank Offer Rate* (« LIBOR ») majoré d'un certain pourcentage selon le ratio d'endettement de la Société. Au 30 septembre 2019, un montant de 15,0 millions de dollars US (19,9 millions de dollars) avait été prélevé sur la facilité et le taux d'intérêt effectif était de 4,05 %, incluant la marge applicable. La facilité comprend des clauses qui exigent que la Société maintienne certains ratios financiers incluant les ratios d'endettement de la Société et rencontrent certaines exigences non financières. Au 30 septembre 2019, tous les ratios et les exigences étaient respectés.

10. Capital-actions et bons de souscription

Rachat d'actions et reclassement d'actions

Le 25 juin 2019, Osisko a annoncé que Betelgeuse LLC (« Orion »), une filiale en copropriété de certains fonds d'investissement gérés par Orion Resource Partners, avait conclu une convention avec un syndicat de preneurs fermes en vertu de laquelle les preneurs fermes ont convenu d'acheter, par voie de prise ferme, un total de 7 850 000 actions ordinaires de la Société détenues par Orion (le « reclassement ») à un prix de 14,10 \$ par action ordinaire (le « prix du reclassement »). Osisko n'a reçu aucun produit du reclassement. Orion a accordé aux preneurs fermes une option de surallocation (l'« option de surallocation »), pouvant être exercée à tout moment dans un délai de 30 jours à compter de la date de clôture, inclusivement, du reclassement, leur permettant d'acheter jusqu'à 1 177 500 actions ordinaires additionnelles au prix du reclassement. Le reclassement a été clôturé le 11 juillet 2019 et l'option de surallocation a été exercée intégralement par les preneurs fermes le 18 juillet 2019.

Dans une transaction concomitante, Osisko a convenu de racheter pour annulation 12 385 717 de ses actions ordinaires auprès d'Orion (le « rachat d'actions ») pour un prix d'acquisition global payé par Osisko à Orion de 174,6 millions de dollars. Le prix d'acquisition par action ordinaire à être versé par Osisko dans le cadre du rachat d'actions correspond au prix du reclassement. Le paiement d'Osisko à Orion consiste en un versement en espèces de 129,5 millions de dollars et un transfert direct de placements dans des entreprises associées et d'autres placements détenus par Osisko pour un montant de 45,1 millions de dollars. Dans une transaction concomitante, Osisko a aussi convenu de vendre à des entités distinctes gérées par Orion Resource Partners certains autres placements en capitaux propres détenus par Osisko pour une contrepartie en espèces. Le rachat d'actions aura pour effet de réduire de 8 % le nombre d'actions ordinaires en circulation de base.

Le 28 juin 2019, Osisko et Orion ont clôturé la première tranche du rachat d'actions. En tout, 7 319 499 actions ordinaires d'Osisko ont été acquises auprès d'Orion et par la suite annulées. Une partie du prix d'acquisition de 103,2 millions de dollars pour la première tranche du rachat d'actions a été versée en espèces (provenant de la vente de toutes les actions ordinaires de Dalradian Resources Inc. détenues par Osisko à une autre entité gérée par Orion Resource Partners) et le solde a été payé sous la forme d'un transfert, d'Osisko à Orion, de placements dans des entreprises associées et d'autres placements.

Le 15 juillet 2019, Osisko et Orion ont clôturé la seconde tranche du rachat d'actions a été clôturée et 5 066 218 actions ordinaires d'Osisko ont été acquises et annulées. Le prix d'acquisition de 71,4 millions de dollars a été versé en espèces (provenant de la vente de toutes les actions ordinaires de Victoria détenues par Osisko à une autre entité gérée par Orion Resource Partners pour une contrepartie en espèces de 71,4 millions de dollars).

<u>Société</u>	<u>Règlement</u>	<u>Trimestre</u>	<u>Valeur</u>
Victoria Gold Corp. (entreprise associée)	Espèces	Troisième	71,4 millions \$
Dalradian Resources Inc. (autre placement)	Espèces	Seconde	58,1 millions \$
Aquila Resources Inc. (entreprise associée)	Transfert	Seconde	9,7 millions \$
Highland Copper Company Inc. (entreprise associée)	Transfert	Seconde	3,0 millions \$
Autres placements	Transfert	Seconde	32,4 millions \$
			<u>174,6 millions \$</u>

Les frais de transaction liés au rachat d'actions et au reclassement d'actions ont été remboursés par Orion.

Redevances Aurifères Osisko Ltée

Notes aux états financiers consolidés intermédiaires résumés

Pour les trois et neuf mois terminés les 30 septembre 2019 et 2018

(non audités)

(Les montants dans les tableaux sont présentés en milliers de dollars canadiens, à l'exception des montants par action)

10. Capital-actions et bons de souscription (suite)

Offre publique de rachat dans le cours normal des activités

En décembre 2018, Osisko a renouvelé son programme d'offre publique de rachat dans le cours normal des activités (le « programme de rachat »). Selon les termes du programme de rachat 2018, Osisko peut acquérir jusqu'à 10 459 829 de ses actions ordinaires émises de temps à autre conformément aux procédures du TSX pour une offre publique de rachat dans le cours normal des activités. Les rachats en vertu du programme de rachat 2018 sont autorisés jusqu'au 11 décembre 2019. Les rachats quotidiens sont limités à 71 940 actions ordinaires, à l'exception des exemptions sur rachats de blocs d'actions ordinaires représentant 25 % du volume moyen quotidien d'opérations réalisées sur les actions ordinaires de la Société sur le TSX pendant la période de six mois terminée le 30 novembre 2018, soit 287 760 actions ordinaires.

Au cours de la période de trois mois terminée le 31 mars 2019, la Société a racheté pour annulation un total de 852 500 actions ordinaires dans le cadre du programme de rachat 2018, pour une somme totale de 10,2 millions de dollars (prix d'achat moyen par action de 11,96 \$). La Société a aussi versé 1,7 million de dollars pour l'achat d'actions pour annulation en décembre 2018. La Société n'a racheté aucune action ordinaire dans le cadre du programme de rachat 2018 au cours des trois mois terminés le 30 juin 2019 et le 30 septembre 2019.

Dividendes

Le tableau suivant présente dans le détail les dividendes déclarés pour les neuf mois terminés le 30 septembre 2019 :

<u>Date de déclaration</u>	<u>Dividende par action</u> \$	<u>Date de fermeture des registres</u>	<u>Date de paiement</u>	<u>Dividende payable</u> \$	<u>Régime de réinvestissement des dividendes⁽ⁱ⁾</u>
20 février 2019	0,05	29 mars 2019	15 avril 2019	7 757 000	5 087 058
1 ^{er} mai 2019	0,05	28 juin 2019	15 juillet 2019	7 145 000	8 157 756
31 juillet 2019	0,05	30 septembre 2019	15 octobre 2019	7 200 000	5 672 755
	<u>0,15</u>			<u>22 102 000</u>	

(i) Nombre d'actions ordinaires détenues par des actionnaires inscrits au régime de réinvestissement des dividendes (« RRD »).

Durant les trois et neuf mois terminés le 30 septembre 2019, la Société a émis respectivement 30 873 et 175 130 actions ordinaires en vertu du RRD, à un escompte de 3 %.

Au 30 septembre 2019, les détenteurs de 5 672 755 actions ordinaires avaient choisi d'adhérer au RRD, ce qui représente des dividendes payables de 284 000 \$. Par conséquent, 23 479 actions ordinaires ont été émises le 15 octobre 2019 à un escompte de 3 %.

Redevances Aurifères Osisko Ltée

Notes aux états financiers consolidés intermédiaires résumés

Pour les trois et neuf mois terminés les 30 septembre 2019 et 2018

(non audités)

(Les montants dans les tableaux sont présentés en milliers de dollars canadiens, à l'exception des montants par action)

10. Capital-actions et bons de souscription (suite)

Bons de souscription

Le tableau qui suit résume les variations des bons de souscription de la Société en circulation :

	Neuf mois terminés le 30 septembre 2019			Exercice terminé le 31 décembre 2018		
	Nombre de bons de souscription ^{(i),(ii)}	Montant	Prix de levée moyen pondéré	Nombre de bons de souscription ^{(i),(ii)}	Montant	Prix de levée moyen pondéré
		\$	\$		\$	\$
Solde au début de la période	11 195 500	30 901	27,61	11 195 500	30 901	27,61
Échus ⁽ⁱ⁾	(5 715 500)	(12 829)	19,08	-	-	-
Solde à la fin de la période	5 480 000	18 072	36,50	11 195 500	30 901	27,61

(i) 5 715 500 bons de souscription conférant au porteur le droit de souscrire une action ordinaire d'Osisko au prix de 19,08 \$ sont arrivés à échéance sans avoir été levés le 26 février 2019.

(ii) 5 480 000 bons de souscription conférant au porteur le droit de souscrire une action ordinaire d'Osisko au prix de 36,50 \$ jusqu'au 5 mars 2022.

11. Rémunération fondée sur des actions

Options d'achat d'actions

Le tableau suivant résume l'information concernant les variations des options d'achat d'actions en circulation :

	Neuf mois terminés le 30 septembre 2019		Exercice terminé le 31 décembre 2018	
	Nombre d'options	Prix de levée moyen pondéré	Nombre d'options	Prix de levée moyen pondéré
		\$		\$
Solde au début de la période	4 305 980	14,49	3 537 123	14,90
Attribuées ⁽ⁱ⁾	1 037 200	13,71	886 900	12,85
Levées	(1 355 531)	14,59	-	-
Levées – Options de remplacement de Virginia ⁽ⁱⁱ⁾	(148 984)	11,51	(2 710)	13,93
Échues	(7 999)	15,80	(44 866)	15,15
Renoncées	(23 267)	13,72	(70 467)	14,43
Solde à la fin de la période	3 807 399	14,36	4 305 980	14,49
Options pouvant être levées à la fin de la période	1 975 102	14,86	2 720 879	14,72

(i) Les options ont été attribuées à des dirigeants, cadres, employés et/ou consultants.

(ii) Options d'achat d'actions émises en remplacement des options d'achat d'actions suivant l'acquisition de Mines Virginia inc. en 2015.

Le prix moyen pondéré des actions lorsque les options ont été exercées durant les neuf mois terminés le 30 septembre 2019 était de 16,24 \$ (14,71 \$ pour l'exercice terminé le 31 décembre 2018).

Redevances Aurifères Osisko Ltée

Notes aux états financiers consolidés intermédiaires résumés

Pour les trois et neuf mois terminés les 30 septembre 2019 et 2018

(non audités)

(les montants dans les tableaux sont présentés en milliers de dollars canadiens, à l'exception des montants par action)

11. Rémunération fondée sur des actions (suite)

Options d'achat d'actions (suite)

Le tableau suivant présente les options d'achat d'actions de la Société en circulation au 30 septembre 2019 :

Fourchette de prix d'exercice \$	Options en circulation			Options pouvant être levées	
	Nombre	Prix de levée moyen pondéré \$	Moyenne pondérée de la période résiduelle de levée (en années)	Nombre	Prix de levée moyen pondéré \$
9,79 – 12,97	813 706	12,75	3,58	255 974	12,53
13,38 – 13,93	1 599 893	13,53	3,47	599 560	13,40
14,78 – 15,97	692 300	15,80	1,03	641 300	15,80
16,66 – 17,84	701 500	16,68	2,61	478 268	16,68
	<u>3 807 399</u>	14,36	2,89	<u>1 975 102</u>	14,86

Options d'achat d'actions – Juste valeur

Les options, lorsqu'elles sont émises, sont comptabilisées à leur juste valeur déterminée selon le modèle d'évaluation du prix des options de Black-Scholes en fonction de leur période d'acquisition et des hypothèses moyennes pondérées suivantes :

	Neuf mois terminés le 30 septembre 2019	Exercice terminé le 31 décembre 2018
Dividende par action	1 %	1 %
Volatilité prévue	34 %	35 %
Taux d'intérêt sans risque	2 %	2 %
Durée de vie prévue	47 mois	46 mois
Cours moyen pondéré des actions	13,71 \$	12,85 \$
Juste valeur moyenne pondérée des options octroyées	3,39 \$	3,37 \$

La volatilité prévue a été estimée en utilisant les données historiques pour Osisko à partir de la date d'attribution et pour une période correspondant à la durée de vie prévue des options. Les options d'achat d'actions peuvent être levées au cours de clôture des actions ordinaires de la Société le jour précédant la date d'attribution.

La juste valeur des options d'achat d'actions est comptabilisée dans les charges de rémunération sur la période d'acquisition des droits. Pour les trois et neuf mois terminés le 30 septembre 2019, le montant total de rémunération fondée sur des actions relatif aux options d'achat d'actions aux états consolidés des résultats s'est établi respectivement à 0,8 million de dollars et à 2,3 millions de dollars (respectivement 0,8 million de dollars et 2,4 millions de dollars pour les périodes de trois et neuf mois terminées le 30 septembre 2018).

Redevances Aurifères Osisko Ltée

Notes aux états financiers consolidés intermédiaires résumés

Pour les trois et neuf mois terminés les 30 septembre 2019 et 2018

(non audités)

(Les montants dans les tableaux sont présentés en milliers de dollars canadiens, à l'exception des montants par action)

11. Rémunération fondée sur des actions (suite)

Unités d'actions différées et unités d'actions restreintes

Le tableau suivant résume l'information sur les variations des UAD et des UAR :

	Neuf mois terminés le 30 septembre 2019				Exercice terminé le 31 décembre 2018		
	UAD ⁽ⁱ⁾ (comptant)	UAD ⁽ⁱ⁾ (titres de capitaux propres)	UAR (comptant)	UAR ⁽ⁱⁱ⁾ (titres de capitaux propres)	UAD ⁽ⁱ⁾ (comptant)	UAR ⁽ⁱⁱ⁾ (comptant)	UAR ⁽ⁱⁱⁱ⁾ (titres de capitaux propres)
Solde au début de la période	317 209	-	3 046	848 759	266 442	600 627	-
Attribuées	-	66 000	-	367 300	82 600	23 700	429 262
Réinvesties (dividendes sur actions ordinaires)	2 352	1 195	23	10 237	4 696	7 064	6 277
Réglées	(37 185)	(16 866)	(3 069)	(161 369)	(36 529)	(192 719)	-
Transfert des unités réglées en trésorerie aux unités réglées en titres de capitaux propres	(282 376)	282 376	-	-	-	(428 090)	428 090
Renoncées	-	(8 832)	-	(7 900)	-	(7 536)	(14 870)
Solde à la fin de la période	-	323,873	-	1,057,027	317 209	3 046	848 759
Solde - Droits acquis	-	266,466	-	70,031	233 883	-	69 257

- (i) En mai 2019, à la suite d'une modification au régime d'UAD, toutes les UAD en circulation ont été transférées d'unités réglées en trésorerie en unités réglées en titres de capitaux propres, puisque la Société a maintenant l'intention de régler ces UAD en titres de capitaux propres plutôt qu'en trésorerie. La Société a reclassé la juste valeur à la date du transfert des provisions et autres passifs au surplus d'apport.

Les UAD sont acquises la veille de la prochaine assemblée générale annuelle et sont payables en actions ordinaires, en espèces, ou en une combinaison d'actions ordinaires et d'espèces, à la seule discrétion de la Société, à chaque administrateur lorsqu'il ou elle quitte le conseil ou n'est pas réélu(e). La valeur du paiement est déterminée en multipliant le nombre d'UAD dont les droits devraient être acquis à la date du paiement par le prix de clôture des actions de la Société la veille de la date d'attribution. La juste valeur est comptabilisée sur la période d'acquisition des droits. À la date de règlement, une action ordinaire sera émise pour chaque UAD, après déduction de tout impôt payable sur le bénéfice acquis par l'administrateur, qui doit être remis par la Société aux autorités fiscales.

- (ii) Dans le cadre des primes à court terme de 2017, 68 162 UAR ont été octroyés à la direction en 2018 (70 031 UAR après le réinvestissement des dividendes). Ces UAR ont été acquises à la date d'attribution et seront réglées en actions ordinaires, en espèces ou en une combinaison d'actions ordinaires et d'espèces, à la seule discrétion de la Société, le 31 décembre 2019. À la date de règlement, une action ordinaire sera émise pour chaque UAR, après déduction de tout impôt payable sur le bénéfice acquis par l'employé, qui doit être remis par la Société aux autorités fiscales.
- (iii) Les UAR sont acquises et sont payables en actions ordinaires, en espèces, ou en une combinaison d'actions ordinaires et d'espèces, à la seule discrétion de la Société, trois ans suivant la date d'attribution, et la moitié d'entre elles dépendent de l'atteinte de certaines mesures de rendement. La valeur du paiement est déterminée en multipliant le nombre d'UAR dont les droits devraient être acquis à la date du paiement par le prix de clôture des actions de la Société la veille de la date d'attribution. La juste valeur est comptabilisée sur la période d'acquisition des droits et est ajustée en fonction des modalités applicables pour les composantes liées au rendement. À la date de règlement, une action ordinaire sera émise pour chaque UAR, après déduction de tout impôt payable sur le bénéfice acquis par l'employé, qui doit être remis par la Société aux autorités fiscales.

La charge totale de rémunération fondée sur des actions liée aux régimes d'UAD et d'UAR pour les trois et neuf mois terminés le 30 septembre 2019 s'élevait respectivement à 1,2 million de dollars et à 4,0 millions de dollars (respectivement, recouvrement de 0,3 million de dollars et charge de 1,1 million de dollars pour les trois et neuf mois terminés le 30 septembre 2018).

Redevances Aurifères Osisko Ltée

Notes aux états financiers consolidés intermédiaires résumés

Pour les trois et neuf mois terminés les 30 septembre 2019 et 2018

(non audités)

(les montants dans les tableaux sont présentés en milliers de dollars canadiens, à l'exception des montants par action)

12. Information complémentaire aux états consolidés des résultats

	Trois mois terminés le		Neuf mois terminés le	
	30 septembre		30 septembre	
	2019	2018	2019	2018
	\$	\$	\$	\$
<u>Produits</u>				
Droits de redevances	23 465	23 516	70 819	69 654
Droits de flux	10 456	7 877	30 383	27 175
Droits d'ententes d'écoulement	75 314	80 309	240 365	278 306
	<u>109 235</u>	<u>111 702</u>	<u>341 567</u>	<u>375 135</u>
<u>Coût des ventes</u>				
Droits de redevances	103	11	254	127
Droits de flux	3 016	3 239	9 910	10 358
Droits d'ententes d'écoulement	74 300	79 498	237 452	274 220
	<u>77 419</u>	<u>82 748</u>	<u>247 616</u>	<u>284 705</u>
<u>Autres gains nets (pertes nettes)</u>				
Variation de la juste valeur d'actifs financiers à la juste valeur par le biais du résultat net	(205)	(1 175)	(1 399)	(7 031)
Gain net (perte nette) découlant de la dilution de placements dans des entreprises associées	103	-	103	(253)
Gain net à l'acquisition de placements ⁽ⁱ⁾	540	-	628	1 908
Gain net (perte nette) à la cession de placements ⁽ⁱⁱ⁾	1 091	6 956	(3 136)	6 956
Dépréciation de placements dans une entreprise associée (note 5)	(12 500)	-	(12 500)	-
Autres gains nets (pertes nettes)	<u>(10 971)</u>	<u>5 781</u>	<u>(16 304)</u>	<u>1 580</u>

(i) Représente les variations de la juste valeur des investissements sous-jacents entre les dates de souscriptions et les dates de clôture respective.

(ii) En 2019, le gain net (la perte nette) à la cession de placements inclut les gains et pertes réalisés à la cession réputée des actions d'entreprises associées.

Redevances Aurifères Osisko Ltée

Notes aux états financiers consolidés intermédiaires résumés

Pour les trois et neuf mois terminés les 30 septembre 2019 et 2018

(non audités)

(les montants dans les tableaux sont présentés en milliers de dollars canadiens, à l'exception des montants par action)

13. Bénéfice net (perte nette) par action

	Trois mois terminés le 30 septembre		Neuf mois terminés le 30 septembre	
	2019	2018	2019	2018
	\$	\$	\$	\$
Bénéfice net (perte nette)	(45 924)	5 474	(79 020)	8 295
Nombre moyen pondéré de base d'actions ordinaires en circulation (en milliers)	144 446	156 252	151 570	156 711
Effet dilutif des options d'achat d'actions	-	11	-	23
Nombre moyen pondéré dilué d'actions ordinaires	144 446	156 263	151 570	156 734
Bénéfice net (perte nette) par action				
De base	(0,32)	0,04	(0,52)	0,05
Dilué(e)	(0,32)	0,04	(0,52)	0,05

En raison de la perte nette pour les trois et neuf mois terminés le 30 septembre 2019, toutes les actions ordinaires potentiellement dilutives sont considérées comme étant antidilutives, de telle sorte que la perte nette diluée par action est équivalente à la perte nette de base par action. Pour les trois et neuf mois terminés le 30 septembre 2018, 4 222 447 options d'achat d'actions, 11 195 500 bons de souscription en circulation et 15 726 705 actions ordinaires sous-jacentes aux débentures convertibles ont été exclus du calcul du bénéfice dilué par action puisque leur effet aurait été antidilutif.

14. Information complémentaire sur les états consolidés des flux de trésorerie

	Trois mois terminés le 30 septembre		Neuf mois terminés le 30 septembre	
	2019	2018	2019	2018
	\$	\$	\$	\$
Intérêts encaissés évalués selon la méthode du taux effectif	570	910	1 981	3 327
Intérêts payés sur dette à long terme	857	1 659	8 609	13 136
Dividendes encaissés	50	228	150	278
Impôts sur le résultat payés	135	188	507	604
Variation des éléments hors caisse du fonds de roulement				
Diminution (augmentation) des sommes à recevoir	7 923	(856)	5 359	(2 905)
Diminution des stocks	-	2 190	-	4 080
Diminution (augmentation) des autres actifs courants	(322)	(24)	(274)	174
Augmentation (diminution) des comptes créditeurs et frais courus	(4 358)	708	(1 826)	(1 513)
	3 243	2 018	3 259	(164)

Redevances Aurifères Osisko Ltée

Notes aux états financiers consolidés intermédiaires résumés

Pour les trois et neuf mois terminés les 30 septembre 2019 et 2018

(non audités)

(les montants dans les tableaux sont présentés en milliers de dollars canadiens, à l'exception des montants par action)

15. Juste valeur des instruments financiers

Le tableau qui suit présente des informations sur les actifs et les passifs financiers évalués à la juste valeur aux bilans consolidés et classés par niveau selon l'importance des données utilisées pour faire leur évaluation.

- Niveau 1 – Prix cotés, non rajustés, sur des marchés actifs pour des actifs ou des passifs identiques;
- Niveau 2 – Données autres que les prix cotés visés au niveau 1 qui sont observables pour l'actif ou le passif, soit directement (c'est-à-dire des prix) ou indirectement (c'est-à-dire dérivées des prix); et
- Niveau 3 – Données relatives à l'actif ou au passif qui ne sont pas fondées sur des données de marché observables (c'est-à-dire des données non observables).

	30 septembre 2019			
	Niveau 1	Niveau 2	Niveau 3	Total
	\$	\$	\$	\$
Évaluations récurrentes				
Actifs financiers à la juste valeur par le biais du résultat net⁽ⁱ⁾				
Bons de souscription et options d'achat de titres de capitaux propres				
Sociétés minières d'exploration et de développement cotées en bourse				
Métaux précieux	-	-	1 404	1 404
Actifs financiers à la juste valeur par le biais des autres éléments du résultat global⁽ⁱ⁾				
Titres de capitaux propres				
Sociétés minières d'exploration et de développement cotées en bourse				
Métaux précieux	39 484	-	-	39 484
Autres minéraux	10 725	-	-	10 725
	50 209	-	1 404	51 613
31 décembre 2018				
	Niveau 1	Niveau 2	Niveau 3	Total
	\$	\$	\$	\$
Évaluations récurrentes				
Actifs financiers à la juste valeur par le biais du résultat net⁽ⁱ⁾				
Bons de souscription de titres de capitaux propres				
Sociétés minières d'exploration et de développement cotées en bourse				
Métaux précieux	-	-	3 322	3 322
Autres minéraux	-	-	26	26
Actifs financiers à la juste valeur par le biais des autres éléments du résultat global⁽ⁱ⁾				
Titres de capitaux propres				
Sociétés minières privées d'exploration et de développement - métaux précieux				
	-	-	56 252	56 252
Sociétés minières d'exploration et de développement cotées en bourse				
Métaux précieux	35 544	-	-	35 544
Autres minéraux	12 259	-	-	12 259
	47 803	-	59 600	107 403

- (i) D'après son analyse de la nature et des caractéristiques des titres de capitaux propres et des risques associés, la Société a déterminé qu'il était pertinent de les présenter par secteur d'activité et par type de placement.

Redevances Aurifères Osisko Ltée

Notes aux états financiers consolidés intermédiaires résumés

Pour les trois et neuf mois terminés les 30 septembre 2019 et 2018

(non audités)

(Les montants dans les tableaux sont présentés en milliers de dollars canadiens, à l'exception des montants par action)

15. Juste valeur des instruments financiers (suite)

Au cours des neuf mois terminés les 30 septembre 2019, il n'y a eu aucun transfert entre les niveaux 1, 2 et 3.

Le tableau suivant présente les variations des placements de niveau 3 (bons de souscription et placements dans des sociétés privées) pour les neuf mois terminés les 30 septembre 2019 et 2018 :

	<u>2019</u>	<u>2018</u>
	\$	\$
Solde au début de la période	59 600	8 092
Acquisitions	2 309	2 984
Acquisition réputée	-	46,625
Bons de souscription levés	(1 055)	-
Cession (note 10)	(58 051)	-
Variation de la juste valeur – bons de souscription levés ⁽ⁱ⁾	(250)	-
Variation de la juste valeur – bons de souscription échus ⁽ⁱ⁾	(165)	(495)
Variation de la juste valeur – placements détenus à la fin de la période ⁽ⁱ⁾	(984)	3 091
Solde à la fin de la période	<u>1 404</u>	<u>60 297</u>

(i) Comptabilisés aux états consolidés des résultats dans les autres pertes nettes pour les bons de souscription et aux états consolidés du résultat global dans les variations de la juste valeur des actifs financiers à la juste valeur par le biais du résultat global pour les placements en actions ordinaires dans des sociétés privées.

La juste valeur des bons de souscription de valeurs mobilières de sociétés d'exploration et de développement minier cotées en bourse, classés de niveau 3, est déterminée à l'aide du modèle d'évaluation des prix de Black-Scholes. La principale donnée non observable utilisée dans le modèle est la volatilité prévue. Une augmentation ou diminution de la volatilité prévue dans les modèles de 10 % provoquerait une augmentation ou diminution de la juste valeur des bons de souscription de 0,3 million de dollars au 30 septembre 2019 (0,4 million de dollars au 30 septembre 2018).

Contrats de change

Au cours des neuf mois terminés le 30 septembre 2019, la Société a conclu des contrats de change (colliers réguliers) pour vendre des dollars américains et acheter des dollars canadiens pour un montant nominal total de 12,0 millions de dollars US. Les contrats ont été établis afin de protéger les revenus en dollars canadiens (provenant de la vente des onces d'or reçues en vertu de droits de redevances qui sont libellés en dollars américains) d'un dollar canadien plus fort. La juste valeur des contrats est enregistrée à chaque période de présentation de l'information aux bilans consolidés. Au 30 septembre 2019, il n'y avait aucun contrat de change en vigueur.

Instruments financiers non évalués à la juste valeur au bilan

La trésorerie, les placements temporaires, les créances clients, les sommes à recevoir d'entreprises associées et autres comptes débiteurs, les comptes créditeurs et frais courus et la dette à long terme sont des instruments financiers qui ne sont pas évalués à la juste valeur aux bilans consolidés. La juste valeur de la trésorerie, des placements temporaires, des créances clients, des sommes à recevoir d'entreprises associées et autres comptes débiteurs, et des comptes créditeurs et frais courus se rapproche de leur valeur comptable de par leur nature à court terme. La juste valeur des effets à recevoir à long terme se rapproche de leur valeur comptable puisqu'il n'y a eu aucun changement important dans les paramètres économiques et relatifs aux risques depuis l'émission/l'acquisition ou la prise en charge de ces instruments financiers.

Redevances Aurifères Osisko Ltée

Notes aux états financiers consolidés intermédiaires résumés

Pour les trois et neuf mois terminés les 30 septembre 2019 et 2018

(non audités)

(Les montants dans les tableaux sont présentés en milliers de dollars canadiens, à l'exception des montants par action)

15. Juste valeur des instruments financiers (suite)

Le tableau ci-dessous présente la valeur comptable et la juste valeur de la dette à long terme, classée comme instruments de niveau 1 et 2, au 30 septembre 2019 :

	30 septembre 2019	
	Valeur comptable	Juste valeur
	\$	\$
Dette à long terme	347 638	374 124

16. Information sectorielle

Le principal décideur opérationnel organise et gère les activités en un seul secteur d'exploitation, qui consiste en l'acquisition et la gestion de redevances de métaux précieux, d'autres redevances de haute qualité et d'intérêts similaires. Tous les actifs et les produits de la Société sont attribuables à cet unique secteur d'exploitation.

Les produits géographiques

Les produits géographiques tirés de la vente de métaux et de diamants reçus ou acquis en vertu de redevances en natures, de flux et autres intérêts sont déterminés selon l'emplacement des mines auxquelles se rapportent la redevance, le flux ou l'autre intérêt. Pour les neuf mois terminés les 30 septembre 2019 et 2018, les produits tirés de redevances, de flux et autres intérêts proviennent principalement des juridictions suivantes :

	Amérique du Nord ⁽ⁱ⁾	Amérique du Sud	Australie	Afrique	Europe	Total
	\$	\$	\$	\$	\$	\$
2019						
Redevances	67 731	228	47	2 813	-	70 819
Flux	15 485	8 087	1 244	-	5 567	30 383
Ententes d'écoulement	240 365	-	-	-	-	240 365
	323 581	8 315	1 291	2 813	5 567	341 567
2018						
Redevances	65 992	368	30	3 264	-	69 654
Flux	12 828	7 875	754	-	5 718	27 175
Ententes d'écoulement	254 475	943	22 888	-	-	278 306
	333 295	9 186	23 672	3 264	5 718	375 135

(i) Le Canada et les États-Unis ont généré 91 % des produits en Amérique du Nord pour les neuf mois terminés le 30 septembre 2019 (94 % pour les neuf mois terminés le 30 septembre 2018).

Pour les neuf mois terminés le 30 septembre 2019, un droit de redevance a généré des produits de 45,1 millions de dollars (44,8 millions de dollars pour les neuf mois terminés le 30 septembre 2018), ce qui représente 43 % des produits (46 % des produits pour les neuf mois terminés le 30 septembre 2018) (en excluant les produits générés dans le cadre des ententes d'écoulement).

Redevances Aurifères Osisko Ltée

Notes aux états financiers consolidés intermédiaires résumés

Pour les trois et neuf mois terminés les 30 septembre 2019 et 2018

(non audités)

(les montants dans les tableaux sont présentés en milliers de dollars canadiens, à l'exception des montants par action)

16. Information sectorielle (suite)

Pour les neuf mois terminés le 30 septembre 2019, les produits tirés des métaux précieux et des diamants représentaient respectivement 95 % et 4 % des produits (respectivement 84 % et 14 % en excluant les ententes d'écoulement). Pour les neuf mois terminés le 30 septembre 2018, les produits tirés des métaux précieux et des diamants représentaient respectivement 96 % et 3 % des produits (respectivement 85 % et 12 % en excluant les ententes d'écoulement).

Droits de redevances, de flux et autres intérêts, nets

Le tableau suivant résume les droits de redevances, de flux et autres intérêts par pays, au 30 septembre 2019 et au 31 décembre 2018, en fonction de l'emplacement de la propriété à laquelle les droits de redevances, de flux et les autres intérêts se rapportent :

	Amérique du Nord ⁽ⁱ⁾	Amérique du Sud	Australie	Afrique	Asie	Europe	Total
	\$	\$	\$	\$	\$	\$	\$
30 septembre 2019							
Redevances	644 610	31 807	9 968	10 858	-	15 215	712 458
Flux	197 747	204 196	2 899	-	77 348	61 561	543 751
Ententes d'écoulement	7 054	-	8 445	-	25 090	-	40 589
	<u>849 411</u>	<u>236 003</u>	<u>21 312</u>	<u>10 858</u>	<u>102 438</u>	<u>76 776</u>	<u>1 296 798</u>
31 décembre 2018							
Redevances	643 193	27 133	10 002	12 180	-	15 215	707 723
Flux	269 257	181 681	3 524	-	85 544	66 404	606 410
Ententes d'écoulement	58 145	-	8 904	-	33 486	-	100 535
	<u>970 595</u>	<u>208 814</u>	<u>22 430</u>	<u>12 180</u>	<u>119 030</u>	<u>81 619</u>	<u>1 414 668</u>

(i) En Amérique du Nord, 97 % des intérêts nets étaient situés au Canada et aux États-Unis en date du 30 septembre 2019 (97 % en date du 31 décembre 2018).

17. Transactions entre parties liées

Durant les trois et neuf mois terminés les 30 septembre 2019 et 2018, les montants suivants ont été facturés par Osisko à des entreprises associées pour récupérer les coûts liés à des services professionnels et la location de bureaux ; ces montants sont comptabilisés en réduction des charges générales et administratives et des frais de développement des affaires aux états consolidés des résultats :

	Trois mois terminés le 30 septembre		Neuf mois terminés le 30 septembre	
	2019	2018	2019	2018
	\$	\$	\$	\$
Montants facturés à des entreprises associées en réduction des :				
Charges générales et administratives	294	306	693	1 112
Frais de développement des affaires	705	997	1 871	2 911
Total des montants facturés à des entreprises associées	<u>999</u>	<u>1 303</u>	<u>2 564</u>	<u>4 023</u>

Redevances Aurifères Osisko Ltée

Notes aux états financiers consolidés intermédiaires résumés

Pour les trois et neuf mois terminés les 30 septembre 2019 et 2018

(non audités)

(les montants dans les tableaux sont présentés en milliers de dollars canadiens, à l'exception des montants par action)

17. Transactions entre parties liées (suite)

Un montant de 1,4 million de dollars (incluant les taxes de vente) est à recevoir des entreprises associées et était inclus dans les sommes à recevoir au 30 septembre 2019 (3,2 millions de dollars au 31 décembre 2018).

Durant les trois et neuf mois terminés les 30 septembre 2019 et 2018, des revenus d'intérêt de 0,2 million de dollars et de 0,5 million de dollars, respectivement, ont été comptabilisés relativement aux effets à recevoir des entreprises associées. Au 30 septembre 2019, des intérêts à recevoir des entreprises associées de 0,5 million de dollars sont inclus dans les sommes à recevoir (1,7 million de dollars au 31 décembre 2018). Durant les trois mois terminés le 31 mars 2019, les intérêts à recevoir de 1,8 million de dollars de deux effets à recevoir émis à Falco ont été convertis en actions ordinaires de Falco.

Durant les trois mois terminés le 31 mars 2019, deux effets à recevoir de Falco s'élevant à 20,0 millions de dollars ont été appliqués en réduction du premier versement de la facilité de crédit garantie sous forme de flux argentifère (note 7). Un prêt garanti additionnel de 10,0 millions de dollars a été consenti à Falco. Le prêt porte intérêt à un taux de 7 %, composé trimestriellement, et le montant de capital et les intérêts cumulés seront exigibles au 31 décembre 2019.

D'autres transactions entre parties liées sont décrites aux notes 7 et 19.

18. Transaction d'offre d'achat sans comptant en lien avec la mine de diamants Renard

Le 9 septembre 2019, Osisko a annoncé la signature d'une lettre d'intention (la « lettre d'intention ») avec Stornoway Diamond Corporation et certaines de ses filiales (« Stornoway »), et avec d'autres créanciers garantis, aux termes de la convention de financement intérimaire conclue avec Stornoway le 10 juin 2019, qui comprend Diaquem Inc., une filiale en propriété exclusive de Ressources Québec inc. (collectivement les « créanciers garantis »).

Aux termes de la lettre d'intention, Osisko et les créanciers garantis ont confirmé leur intention de former une entité qui fera l'acquisition, par voie d'une transaction d'offre d'achat sans comptant, de la totalité ou de la quasi-totalité des actifs et des biens des entités de Stornoway et de prendre en charge les dettes et obligations envers les créanciers garantis ainsi que les obligations continues se rapportant à l'exploitation de la mine Renard, sous réserve de certaines exceptions limitées (la « transaction d'offre d'achat sans comptant »).

Aux termes de la transaction d'offre d'achat sans comptant, Osisko verra son flux diamantifère de 9,6 % maintenu sur la mine Renard et continuera de recevoir des livraisons relatives au flux, et a accepté de continuer à réinvestir ses produits issus du flux pour une période d'un an à compter de la date de clôture de la transaction d'offre d'achat sans comptant. Au 30 septembre 2019, un montant de 3,5 millions de dollars provenant des produits tirés du flux diamantifère a été avancé et était inclus dans les placements à court terme.

En lien avec la transaction d'offre d'achat sans comptant, le 9 septembre 2019, Stornoway a obtenu une ordonnance initiale de la Cour supérieure du Québec (Chambre commerciale) lui accordant une protection en vertu de la Loi sur les arrangements avec les créanciers des compagnies afin de restructurer ses activités et affaires financières. Stornoway continue ses opérations durant la restructuration.

Parallèlement à la conclusion de la lettre d'intention, Osisko et certains des créanciers garantis ont conclu une convention de facilité de fonds de roulement définitive et exécutoire avec Stornoway prévoyant une facilité de fonds de roulement d'un capital initial de 20,0 millions de dollars, laquelle facilité est garantie par une charge de premier rang sur tous les actifs de Stornoway. La portion de la facilité de fonds de roulement attribuable à Osisko s'élève à approximativement 7,0 millions de dollars dont 2,5 millions de dollars ont été avancés le 30 septembre 2019. La facilité de fonds de roulement fournit le financement et les liquidités requises afin d'assurer que la mine Renard continue d'opérer de façon ininterrompue.

La transaction d'offre d'achat sans comptant a été clôturée le 1^{er} novembre 2019 et Osisko est devenue actionnaire à 35,1% de la société détenant maintenant la mine de diamant Renard, qui sera considérée comme une entreprise associée à partir de cette date.

Redevances Aurifères Osisko Ltée

Notes aux états financiers consolidés intermédiaires résumés

Pour les trois et neuf mois terminés les 30 septembre 2019 et 2018

(non audités)

(les montants dans les tableaux sont présentés en milliers de dollars canadiens, à l'exception des montants par action)

19. Acquisition proposée de Barkerville Gold Mines Ltd.

Le 23 septembre 2019, Osisko a annoncé qu'elle avait conclu une entente définitive avec Barkerville Gold Mines Ltd. (« Barkerville »), une entreprise associée de la Société, en vertu de laquelle Osisko a accepté d'acquérir toutes les actions ordinaires émises et en circulation de Barkerville qu'elle ne possède pas actuellement, par voie d'un plan d'arrangement (l'« arrangement ») dans le cadre de la *Business Corporations Act* (Colombie-Britannique).

En vertu des termes de l'arrangement, chaque actionnaire de Barkerville (excluant Osisko) recevra 0,0357 (le « ratio d'échange ») d'une action ordinaire d'Osisko pour chaque action ordinaire de Barkerville détenue. Le ratio d'échange représente une contrepartie de 0,58 \$ par action de Barkerville, en fonction du prix de clôture des actions d'Osisko à la Bourse de Toronto (« TSX ») le 20 septembre 2019, représentant une prime de 44 % basée sur le cours moyen des actions des deux sociétés, pondéré en fonction des volumes, sur 20 jours, au 20 septembre 2019. Le ratio d'échange implique une valeur totale en capitaux propres de 338 millions de dollars sur une base pleinement diluée dans le cours, incluant les actions de Barkerville détenue par Osisko. L'arrangement nécessite l'approbation des actionnaires de Barkerville lors de l'assemblée spéciale qui doit en principe se tenir le 15 novembre 2019.

À la clôture de la transaction, qui devrait avoir lieu au cours du quatrième trimestre de 2019, les actionnaires actuels d'Osisko et de Barkerville détiendront respectivement environ 91 % et 9 % des actions d'Osisko en circulation, sur la base du nombre d'actions ordinaires en circulation le 30 septembre 2019.

20. Événements postérieurs

Dividendes

Le 6 novembre 2019, le conseil d'administration a déclaré un dividende trimestriel de 0,05 \$ par action ordinaire, payable le 15 janvier 2020 aux actionnaires inscrits aux registres à la fermeture des bureaux le 31 décembre 2019.

Programme de rachat 2018

Entre le 1^{er} octobre 2019 et le 6 novembre 2019, la Société a racheté pour annulation un total de 131,400 actions ordinaires dans le cadre du programme de rachat 2018, pour la somme de 1,6 millions de dollars (prix d'achat moyen par action de 12,42 \$).